

Eglise du Saint-Sacrement à Liège
Chapelle de Bavière à Liège - Eglise Saint-Lambert à Verviers

Feuilleton 110
Samedi 7 novembre 2020

**EXPERIENCES PASTORALES D'UN CURE DU
XIX^E SIECLE DANS LES CAMPAGNES
DECHRISTIANISEES DE LA REGION PARISIENNE**
Témoignage de l'abbé Marie-Paul Brandel

Né à Dampierre (Aube, diocèse de Troyes) le 18 avril 1857, ordonné le 18 décembre 1880, décédé le 13 août 1906 à 49 ans, l'abbé Marie-Paul BRANDEL fut successivement curé du Mesnil-Aubry (1883), de Presles (1893) puis d'Epinay-sur-Orge (1896) (ancien diocèse de Versailles, actuellement dans les diocèses de Pontoise et d'Evry-Corbeil).¹

**LE CHAPELET QUOTIDIEN DANS LES
EGLISES²**

Un curé de campagne vient faire appel à la bonne volonté et à l'esprit de foi de ses vénérés confrères, afin de les aider à établir en leurs paroisses l'Œuvre du Chapelet dit publiquement chaque jour à l'église.

¹ *Semaine religieuse du diocèse de Versailles*, année 1906 (annonce du décès : n° 19 du 19 août 1906 ; article nécrologique : n° 21 du 2 septembre 1906).

² *Congrès marial de Lyon 5-6-7-8 septembre 1900*, t. II, pp. 252-255.

Nous laisserons de côté les raisons d'utilité et de nécessité même, afin de donner la parole aux faits, à l'expérience de quinze années en trois paroisses différentes. La conclusion sera que l'établissement de cette œuvre de prière est possible dans toutes les paroisses, même dans les plus petites.

Vers la fin de 1883, je fus nommé curé d'une paroisse de campagne de quatre cent cinquante habitants : point d'esprit chrétien, l'église presque déserte le dimanche, la zizanie dans les familles, les malades mourant sans les secours de la religion, telle était ma paroisse. C'est du reste le caractère des paroisses des environs de Paris ; j'étais à vingt kilomètres de la capitale.

La première année se passa n'apportant au pasteur que mille sujets de contrariétés et de désolations ; cependant cinq à six personnes paraissaient disposées à fréquenter l'église ; l'idée me vint de les réunir toutes ensemble à une même heure, à quatre heures et demie par exemple, après les classes. J'annonçai cette réunion sans savoir au juste si les fidèles répondraient à mon invitation. Nous nous trouvâmes au nombre de huit pour la première fois. Le chapelet fut récité tout haut et chacun s'en retourna consolé, heureux ! Les jours suivants, vers quatre heures et quart, la cloche tinta quinze coups en l'honneur des quinze mystères du Rosaire et le nombre des assistants, bien loin de diminuer, augmenta de jour en jour. Les enfants des catéchismes furent, par moi, convoqués à ces réunions, que je faisais suivre de temps en temps de quelques ré citations ou de quelques explications.

Je n'osais trop compter sur la persévérance des uns et des autres, ni sur la permanence de l'œuvre. Néanmoins, le courant, une fois créé, nous entraîna tous, pasteur et fidèles ! La répétition des réunions amena l'habitude, l'habitude à son tour créa une sorte de besoin et il arriva qu'aucune des personnes habituées au chapelet de quatre heures et demie ne manquait volontairement la réunion. Environ trois mois d'assiduité avaient créé ce mouvement

religieux, qui marcha désormais de lui-même, comme une horloge qu'on remonte une fois tous les huit jours.

Depuis sept ans j'ai quitté ma paroisse du Mesnil-Aubry et l'œuvre du Chapelet y dure encore.

Nommé curé de Presles en 1893, je trouvais une paroisse de près d'un millier d'âmes ; j'eus à cœur d'établir là, comme en ma première paroisse, la prière du chapelet à l'église. Voici comment j'arrivai à mes fins :

Pendant quelques semaines, quelques mois même, je me rendis régulièrement à l'église à quatre heures et demie. Bien souvent, presque toujours seul, je disais mon chapelet, demandant à la Sainte Vierge son assistance pour l'œuvre que je méditais. Deux ou trois personnes, averties individuellement, commencèrent à se rendre à l'église à la même heure. Peu à peu, ces chrétiennes dévouées amenèrent d'autres personnes ; le groupement se fit très doucement.

Dans toutes ces choses qui regardent le bon Dieu, il va de soi que l'on doit agir suivant les leçons que nous donne en tout la Providence. Le grand arbre, dont parle le saint évangile, n'est-il pas né d'une toute petite semence, cachée longtemps dans la terre, germant peu à peu, pour ne s'épanouir qu'après de longues semaines, de longs mois même au grand soleil.

Le chapelet, dans la paroisse de Presles, suivit ces mêmes lois sans jamais devenir le grand arbre. Il rassemblait cependant d'une façon régulière, surtout aux jours d'été, trente à quarante personnes.

Voilà quatre ans, qu'il m'a fallu, par obéissance, laisser mes chères œuvres de Presles... Le chapelet continue malgré de nombreuses difficultés.

Aujourd'hui je suis curé d'une troisième paroisse, où j'ai cherché à créer les mêmes habitudes. Le démon, qui ne redoute rien tant que la prière, et surtout la prière du chapelet, sema sur ma

route des obstacles que j'ai longtemps crus insurmontables. La paroisse, où j'étais nommé, venait de passer par une cruelle épreuve qui avait fait naître une division profonde et favorisé l'esprit d'irréligion. Le pasteur, suivant la parole prophétique de l'évangile, avait été frappé et les brebis du troupeau dispersées.

Au jour même de mon installation, après le salut du très Saint Sacrement, obéissant à l'émotion qui m'étreignait, à la douleur qui m'oppressait, j'annonçai que tous les jours à quatre heures et demie, je me rendrais à l'église pour dire le chapelet. Le lendemain et les jours suivants, j'étais seul avec mon vieux père, dont la présence m'encourageait et me permettait de dire tout haut les prières.

Pendant près de six mois, je trouvais la même indifférence : une pauvre jeune fille, malade d'esprit, était ma paroissienne la plus fidèle !... L'expérience, que j'avais faite dans mes deux paroisses précédentes, m'encourageait à espérer quand même !...

Les fêtes de Pâques apportèrent au pasteur, délaissé, quelques consolations sérieuses. Plusieurs personnes, revenues au bon Dieu, prirent l'habitude de venir à l'église régulièrement et formèrent le noyau que je désirais depuis si longtemps. Maintenant le « chapelet » rassemble environ vingt à vingt-cinq personnes en hiver, et trente à cinquante en été. Au chapelet nous avons ajouté les litanies du Sacré Cœur.

Grâce aux délicates attentions de la bonne Providence, j'ai eu l'occasion de faire de nombreux pèlerinages en France, en Italie et en Orient. Trois fois j'ai vu Jérusalem ; j'ai visité ces plaines arides, qu'aucun fleuve ne traverse, qu'aucune rivière ne féconde et qui doivent aux pluies torrentielles de l'hiver la fécondité nécessaire à la vie de leurs pauvres habitants. J'ai admiré d'autres contrées, traversées par des fleuves immenses, dont les bords sont riches de verdoyantes productions. Je compare volontiers dans ma pensée les prières quotidiennes du chapelet dit publiquement à

l'église, à ces fleuves, à ces rivières qui coulent dans nos contrées florissantes et qui font la richesse de nos pays.

Le premier résultat de cet exercice de piété dans une paroisse, c'est une disposition générale des esprits en faveur des choses religieuses, c'est ensuite une source permanente de grâces, de faveurs et de bénédictions, à laquelle les uns et les autres, le pasteur le premier, viennent puiser selon le besoin.

De temps à autre, nos paroisses reçoivent des pluies de grâces, mais le soleil des passions en dessèche bientôt les bienfaisantes influences. Au contraire dans les paroisses, où une œuvre quotidienne de piété existe, les autres œuvres se fondent ou se développent. Permettez-moi quelques faits personnels.

Au Mesnil-Aubry, où il n'y avait qu'une école mixte laïque, c'est l'école libre chrétienne qui naît et qui vit uniquement par les soins de la Providence, sans être entretenue par aucun bienfaiteur insigne ; et cela dure depuis onze ans, ce sont des vocations religieuses et sacerdotales. C'est l'œuvre du Saint-Sacrement qui se développe et réunit chaque vendredi soir, à huit heures, douze à quinze personnes, et souvent davantage, pendant une heure d'adoration ; le troisième dimanche de chaque mois, l'adoration est plus solennelle et dure la journée entière.

A Presles, ce sont des difficultés paroissiales qui s'évanouissent comme par enchantement, des occasions providentielles, presque miraculeuses, qui nous sont données de faire le bien ; c'est la confrérie des enfants de Marie, établie canoniquement sur des bases solides, c'est une protection de la Sainte Vierge sur les personnes et sur les choses. Que de faits je pourrais citer !...

A Epinay-sur-Orge, dès la première année, les conversions sont relativement nombreuses ; puis c'est la grâce d'une mission, donnée par les si zélés missionnaires diocésains de Paris, et qui produit des résultats merveilleux et durables ; c'est une cordiale entente entre tous les pouvoirs de la commune et de la paroisse,

qui permet de faire solennellement toutes les cérémonies extérieures du culte.

En dernier lieu, l'école libre des sœurs, menacée dans son existence par la mort imprévue de la fondatrice, trouve moyen de pourvoir à son existence. Je ne parle pas des autres résultats : salut hebdomadaire, adoration mensuelle, œuvres catholiques florissantes, etc., etc... Je m'arrête ; car le cœur du père en dirait trop.

D'après cet exposé sincère, il est possible d'établir dans les églises, l'œuvre du chapelet quotidien, dit publiquement par les fidèles groupés en deux chœurs.

Me sera-t-il permis de soumettre humblement au Congrès les vœux suivants :

1° Le Congrès catholique en l'honneur de la Sainte Vierge, réuni à Lyon, exprime le vœu que Messieurs les curés s'efforcent d'établir en leurs paroisses la prière du chapelet, dite chaque jour à heure fixe.

2° Le Congrès demande humblement à Son Eminence le cardinal, primat des Gaules, de se faire interprète auprès du Souverain Pontife, afin d'obtenir de Sa Sainteté une indulgence particulière pour les prêtres qui établiraient cette œuvre du chapelet en leurs paroisses.

Marie-Paul Brandel, Curé d'Epinau-sur-Orge,
diocèse de Versailles.

L'EUCCHARISTIE ET LES CAMPAGNES³

Rapport présenté par M. l'abbé Brandel, chanoine honoraire de Nazareth, curé d'Epinay-sur-Orge, au diocèse de Versailles.

[309]

MESSIEURS,

La dévotion à l'Eucharistie et le culte envers le Très Saint Sacrement peuvent se développer partout, même dans les campagnes. Nous en avons fait plusieurs fois la douce expérience.

[310]

Voici, avec la grâce de Dieu, comment nous avons procédé successivement depuis seize ans dans les trois paroisses du Mesnil-Aubry, de Presles et d'Epinay-sur-Orge, au diocèse de Versailles.

A peine installé, le pasteur annonce que chaque jour à quatre heures et demie il sera à l'église pour sa visite au Saint Sacrement. Il dira le chapelet et exprime le désir de voir de temps à autre quelques personnes s'unir à lui. Les commencements sont toujours difficiles, pendant six mois, huit mois, il ne vient que deux ou trois personnes.

Mais avec de la persévérance les difficultés, soulevées par le démon qui mieux que personne sait quels sont les fruits d'une réunion de genre, finissent par être vaincues, et après la première année, le nombre moyen des assistants est de quinze à vingt personnes et souvent davantage.

Ces prières faites en commun sont pour les œuvres ce que la rosée du ciel est pour les plantes.

³ *Douzième Congrès Eucharistique International*, tenu à Lourdes du 7 au 11 août 1899 (Paris, Secrétariat des Congrès Eucharistiques, 1900), 3^e partie (rapports présentés au Congrès) : Rapport n. 13, « Un moyen de rendre possible l'Adoration mensuelle dans les paroisses de campagne », par M. l'abbé Brandel, curé au diocèse de Versailles, pp. 309-311.

Pour encourager les fidèles et développer leur dévotion envers le Très Saint Sacrement, dans le courant de la seconde année, l'autorisation d'un salut hebdomadaire est demandée. Ce salut amène beaucoup plus de monde. Parfois le pasteur fait une allocution, on occupe les fidèles pour leur faire faire une heure d'adoration.

Enfin, quand on a obtenu (ce qui arrive toujours avec de tels moyens) de quelques âmes une vraie piété eucharistique, il faut établir l'*Adoration mensuelle*. C'est très facile en choisissant un dimanche. Nous pouvons affirmer que ce jour d'adoration devient un jour de fête pour la paroisse. Les adoratrices sont nombreuses, quelques hommes viennent faire leur adoration et naturellement les petits enfants occupent une place d'honneur près de l'autel. Parfois ces derniers intercèdent pour tous et leurs prières faites à haute voix et leurs acclamations à Jésus-Hostie ont certainement ému bien souvent le cœur du divin Maître. Les résultats ne se font jamais attendre. [311] Une triple expérience nous permet de dire que trois années suffisent pour doubler l'assistance à la messe et aux vêpres, pour doubler et tripler les communions pascales et pour fortifier les œuvres paroissiales, surtout la Confrérie des Enfants de Marie.

Je ferai remarquer qu'il s'agit ici de paroisses de campagnes de cinq cents à mille habitants et dans lesquelles l'église *était fermée tout le jour* en dehors du temps de la messe basse.

Nous nous permettons d'émettre très humblement le vœu que, dans toutes les paroisses, il soit établi une réunion quotidienne de piété, en l'honneur de Jésus-Eucharistie et de l'Immaculée Vierge Marie.